CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86259** **VALABLE JUSQU'AU** **19/02/2027**

ÉDITÉ LE 22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2010

Raison sociale : BECLIN ARNAUD

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 06/02/2025

Capital : 0

7 LES FONTAINES
50700 LIEUSAINT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2010A00020

Siret : 520 353 335 00026

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 36011320

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 150022007 C 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 150022007 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/01/2026

Téléphone : 02 33 04 49 83 **Fax :**

Portable : 06 32 85 05 05

Responsabilité légale :
BECLIN ARNAUD CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.facebook.com/menuiserie.bconfort.manche

E-mail : b.confort@orange.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 130 019 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	1	20/02/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	1	15/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 12:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.